

SUR SON IDENTITE :

"Je me nomme KREMER pascal

Je suis né le 15/02/1969 à NANCY (MEURTHE ET MOSELLE).

Je suis de nationalité FRANCAISE.

Je suis EMPLOYE.

Je suis domicilié PL CAMILLE VALLIN à GIVORS 69700 (RHONE).

Mon numéro de téléphone personnel est le 06/80/35/67/00.

Je ne consens pas à recevoir de la Justice et par voie électronique des avis, convocations et autres documents en lien avec cette procédure."

SUR LES FAITS : ---

--- Le weekend du 11 et 12 mars des premières dégradations ont eu lieu, plusieurs vitres de l'école élémentaires ont été dégradés. ---

--- Le weekend du 18 et 19 mars, des nouvelles dégradations ont eu lieu, au même endroit. --

--- En effet, les vitres sont étoilées. ---

--- On ne connaît pas les auteurs des faits. ---

--- Nous n'avons pas de caméra de vidéo surveillance. ---

--- Je n'ai pas d'autre élément susceptible d'orienter l'enquête. ---

--- Je dépose plainte contre X pour les faits précités. ---

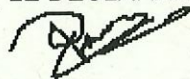
--- Je vous remets les photographies des dégradations ainsi que le devis des réparations qui s'élève à 8 303,32 euros. ---

--- Je souhaite obtenir la copie de mon procès verbal de dépôt de plainte. ---

--- Je n'ai plus rien à ajouter. » ---

--- Après lecture faite personnellement Monsieur KREMER persiste et signe avec nous le présent procès verbal. ---

LE DECLARANT



L'A.P.J.



--- Annexons au présent procès verbal les documents remis par Monsieur KREMER à savoir les photographies des dégradations ainsi que le devis des réparations. ---

--- Dont procès verbal. ---

L'A.P.J.



--- Remettons à la victime le formulaire d'information des droits des victimes, un récépissé de sa plainte et la copie du présent procès verbal. ---

--- Dont procès verbal. ---

L'A.P.J.



COMMISSARIAT DE POLICE DE
GIVORS, RUE PIERRE SEMARD
69701 GIVORS
Tel : 04 72 49 26 50

RECEPISSE DE DECLARATION

MAIRIE DE GIVORS - Enseigne : SERVICE TECHNIQUE

Siren/Siret :

R. C. :

a déclaré avoir été victime de l'infraction suivante :
DEGRADATION OU DETERIORATION D'UN BIEN APPARTENANT A AUTRUI

survenue

Entre le 11/03/2023 et le 19/03/2023, PERIODE NORMALE

19, RUE ROMAIN ROLLAND à GIVORS (RHONE)

Nature du lieu : ECOLE (Précisions : ELEMENTAIRE)

VEHICULE :

MODE D'OPERER :

Plainte déposée le 20 mars 2023 sous le numéro de P. V. : n°2023/000791

Objets signalés :

Article 441-6 du Code Pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Fait à GIVORS, le 20 mars 2023

POUSSING DEBORAH
AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

